

## PROJET de VÉLORUE

L'utilisation du vélo comme alternative à la voiture pour se déplacer en ville n'est pas nouvelle, surtout depuis l'arrivée sur le marché des Vélos à Assistance Electrique (VAE). Lors du premier confinement en 2020, nombreux sont ceux qui y ont vu également une alternative au déplacement en transport collectif pour éviter la promiscuité. Lorsque l'on souhaite créer des itinéraires cyclables visant à structurer les déplacements à vélo, il arrive que l'on ne puisse pas toujours offrir des voies réservées aux seuls cyclistes (pistes cyclables) : c'est le cas de la partie sud de la route d'Ahuy.

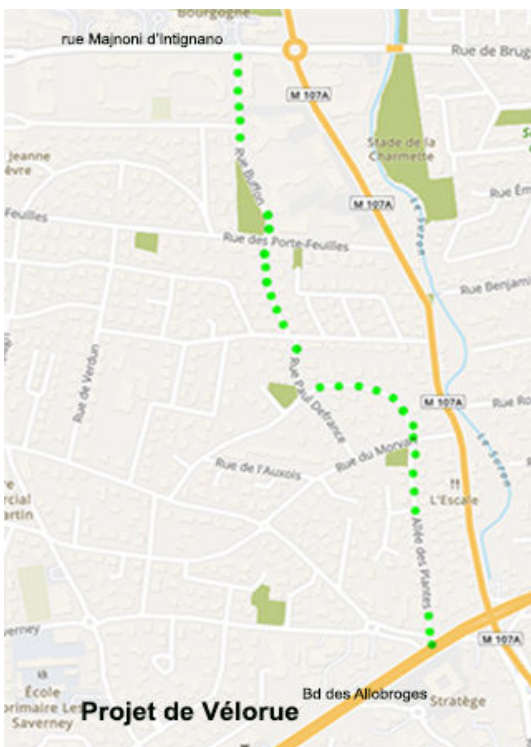
Il peut alors être intéressant d'utiliser des rues ayant un faible trafic local (quasi absence de transit) pour créer des liaisons entre les pistes cyclables. .

Il s'agit, dans une rue où la vitesse est modérée, de donner une priorité relative aux cyclistes sur le trafic motorisé. Ainsi, le cycliste se positionne au milieu de la voie et la voiture reste derrière le cycliste. Pour cela, la position du cycliste est matérialisée au milieu de la chaussée à l'aide d'un marquage spécifique constitué de la figurine vélo et d'un double chevron.



Les voitures continueront à avoir accès à ces rues pour la desserte locale, mais n'auront aucun intérêt à les utiliser pour le transit favorisant ainsi les déplacements à vélo.

Pour inciter les habitants de Fontaine qui souhaitent utiliser leur vélo pour se rendre au centre de Dijon mais que le passage par la route d'Ahuy, en particulier dans sa section entre la rue des porte Feuilles et le Bd des Allobroges, rebutait du fait de sa dangerosité, l'AFRA a travaillé sur une solution alternative qui utiliserait des voies de desserte locales où la circulation y est moindre et déjà apaisée mettant en place une vélorue,



L'itinéraire proposé emprunte la rue Buffon, ... pour rejoindre le Boulevard des Allobroges via l'allée des Plantes, il est accessible depuis les quartiers Majnoni d'Intignano et Champs Rémi par la rue Majnoni qui est déjà en zone 30.

Cette solution basée uniquement sur de la signalisation horizontale et verticale conformément aux nouvelles dispositions du Code de la Route, sans gros travaux d'infrastructure, a l'avantage d'être peu coûteuse et pourraient être mise en place rapidement après concertation avec les riverains et inscription au budget.

Une étude diligentée par Dijon Métropole est en cours sur l'axe Ahuy/Fauconnet, attendons les résultats et les solutions proposées.

Toutefois le projet de vélorue n'est pas antinomique à celui de Dijon Métropole, il conserve tout son intérêt dans le cadre des déplacements internes à la commune de Fontaine et devra être intégré à une approche globale des déplacements.